

Registre 373E129

Photos numériques

AD13 - Cote 373 E 129-1

AD13 - Cote 373 E 129-2

AD13 - Cote 373 E 129-3

Reconnaissance de dot 50 florins pour Phelipa Palanque

- L'an 1477 et le 29 décembre, sachent tous qu'en son temps a été contracté un mariage entre prudent homme Anthoine Palanque travailleur de Vallebona sur la côte de Gênes (*Valle Bone in Ripparia Janue*) diocèse de Vintimille habitant de ladite ville de Marseille, d'une part, et honnête femme Phelipe Palanque (*Phelipam Palanque*) fille de feu Dominique Gros (*Dominici Grossi*) de San Remo diocèse d'Albenga (*Sancto Romulo diocesi Albenguensi*) d'autre part.
- Ledit feu Dominique Gros a constitué audit Anthoine pour la dot de sa fille 50 florins monnaie courante en côte de Gênes, suivant acte devant feu Me Anthoine *Marguoti* notaire public de San Remo sous l'année et jour y contenu.
- Anthoine Palanque époux de Phelipa reconnaît avoir eu d'elle ou de feu son père et réellement reçu en dot et pour dot lesdits 50 florins monnaie courante en ladite côte de Gênes.
- Lesquels florins ont été payés à Anthoine Palanque spécialement et expressément sur une maison située à l'intérieur de la ville de Marseille au lieu-dit *En la rue de la Moriel* alias *A Cavailhon* confrontant d'un côté le verger d'Anthoine Roussi et deux traverses et d'autre part ladite rue et autres confronts.
- Fait à Marseille dans la boutique de moi notaire témoins Jehan Taurelli et Damian Taroni.